

Commissaire de justice : un nouveau métier avec des compétences modifiées

Ce mercredi 8 février au Centre des Pensées de la fondation Mérieux, les rencontres de l'association Marketing communications executives international (MCEI) ont accueilli Maître Stéphane Duclos, nommé huissier de justice en 1999. Il est désormais, en raison de la réforme de la profession par décret du premier juillet 2022, commissaire de justice. Il est intervenu sur le thème "Rôle et influence de cette profession aux origines pluri-séculaires". Il est actuellement le président de la Chambre régionale pour les deux Savoie, qui réunit les 55 commissaires de justice près de la cour d'appel de Chambéry.

Cette nouvelle profession est issue de la fusion de celle d'huissier de justice à celle de commissaire-priseur judiciaire. Métier aux multiples facettes, il se doit de remplir la fonction avec objectivité, exactitude et probité alors qu'il est souvent décrit comme « véhiculant l'image du malheur ». Parmi ses nombreuses missions on retrouve notamment la signification et l'applica-



La présidente Elisabeth Etchart a remercié Maître Duclos et sa collaboratrice pour leurs précisions sur la nouvelle profession de commissaire de justice Photo Le DL/J-P.C.

tion des décisions de justice, les constats en tous genres (état des lieux, construction, voisinage, affichage de permis de construire, cyber constats), le recouvrement amiable ou judiciaire, les saisies de rémunérations, immobilière, de véhicules ou contrefaçons, les inventaires, les ventes, les mesures conservatoires. Mais aussi les rédactions sous seing privé, la

médiation, le conseil juridique, l'administration d'immeubles ou l'intermédiation de mandataires d'assurance. Et de conclure son intervention en précisant que l'exercice de cette profession assez méconnue est parfois délicate sur le plan humain mais aussi avec des rencontres quelques fois incongrues ou cocasses.

Jean-Paul CHAVAS